# Les Dossiers Du Mois

No. 008 • Mars 2013



Autonomisation économique des femmes en Haïti:

# un défi à relever



# Autonomisation économique des femmes en Haïti : un défi à relever

En Haïti, comme dans beaucoup d'autres pays du monde, les femmes mènent une lutte quotidienne pour leur indépendance économique. Un combat difficile pour les organisations de femmes qui demandent des changements en leur faveur dans le fonctionnement de l'Etat. En quoi consiste l'autonomisation économique des femmes? Qu'exige-t-elle, et quelles sont les initiatives pour y parvenir en Haïti?



Il faut encourager les femmes à «continuer de donner l'impulsion nécessaire aux progrès dont Haïti a besoin».

Nigel Fisher, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti par intérim

La femme est l'avenir de l'Homme », chantait, dans les années 60, le musicien grécofrançais Georges Moustaki. Pourtant, pour les associations féministes en Haïti, le combat vers l'égalité des sexes est toujours d'actualité.

« Face aux difficultés économiques, face aux

catastrophes naturelles, face aux violences dont elles sont encore trop souvent les victimes, elles font toujours preuve d'une force et d'une résistance hors du commun » a dit, dans son message délivré à l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la femme, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti par intérim, Nigel Fisher.

#### **Zoom sur la situation socioéconomique des femmes haïtiennes**







**Education** 

En Haïti, le taux d'alphabétisation des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans est de 74% contre 70% pour les jeunes femmes.

Elles sont nombreuses à quitter l'école dès le secondaire, plus tôt que les garçons. En effet, si 43 % des femmes ont atteint un niveau d'instruction primaire, elles ne sont plus que 27% dans le secondaire et seulement 1% poursuivent des études supérieures.

Emploi

Elles souffrent plus du chômage que les hommes – avec un taux de chômage 1.59 fois supérieur à celui des hommes – mais sont très présentes dans l'économie informelle. Ce sont notamment les 'marchandes'.

Plus de deux femmes sur cinq exercent une activité économique quelconque, mais seulement un quart d'entre elles le font de manière régulière. Elles sont 73 % à se retrouver dans le commerce et les services, et 11% dans l'agriculture.

Argent

Quel que soit leur milieu de résidence, les femmes travaillent surtout à leur compte (87%) et gagnent de l'argent pour leur travail (98%), 85% d'entre elles décidant de son utilisation, contre 13% qui le font conjointement avec leur mari ou partenaire.

Dépenses

Deux tiers des femmes qui gagnent de l'argent en dépensent une grande partie pour les charges du ménage (62%) et plus d'un quart y consacrent la totalité (26%). Seule une minorité de femmes qui gagnent de l'argent ne participent pas ou participent peu aux frais du ménage (12%) : il s'agit essentiellement des jeunes de moins de 30 ans et des célibataires.

Biens

Plus d'un tiers des Haïtiennes possèdent, seules ou en commun, au moins un bien (terre, logement, bétail et/ou voiture). Cette proportion est nettement plus élevée parmi les femmes qui ont un emploi que parmi celles qui ne travaillent pas (51% contre 23%). Les femmes qui possèdent, seules, un bien et qui peuvent en disposer sans autorisation sont peu nombreuses (12%) : c'est surtout le cas des femmes en rupture d'union (26%).

Sources:

EMMUS III (2000) EMMUS V (2012) IHSI

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) UNICEF Ainsi, celles qui représentent plus de la moitié de la population haïtienne, sont « l'une des principales richesses d'Haïti », et doivent être soutenues, être autonomes économiquement, pour « permettre de jouer pleinement le rôle central qui est le leur dans le développement durable d'Haïti », estime le Chef de la MINUSTAH.

#### Soutenues, comment et pourquoi?

Selon Michel Ange Bontemps de la Section des droits de l'homme de la MINUSTAH, l'autonomisation consiste à pouvoir agir et décider seules, sans pressions externes. Pour lui, l'autonomisation de la femme est un corollaire de l'égalité des sexes.



En Haïti, les femmes occupent une place importante dans l'économie du pays. En effet, plus de 50 % d'entre elles exercent une activité économique, principalement dans le commerce, la vente, le transport, l'hôtellerie, les services communautaires et l'agriculture. Ce taux est le plus élevé de l'Amérique latine et les Caraïbes, selon les Nations Unies.

Mais nombre d'entre elles se cantonnent au secteur informel. Ce sont notamment celles que l'on appelle communément les 'marchandes', vendant sur les trottoirs et les marchés, des biens alimentaires et de première nécessité. « C'est grâce à ce commerce que j'ai pu élever mes quatre enfants, les envoyer à l'école et les nourrir », explique l'une d'entre elles, assise entourée de ses paniers de fruits et de pain dans la commune de Carrefour, à Port-au-Prince.

Toutefois, même si Marie-Ange est fière de son commerce, elle reconnait que l'activité est peu sure, car très exposée. «J'ai été attaquée à deux reprises par des voleurs qui m'ont tout pris, alors je reste vigilante », confie-t-elle.

Une précarité qui peut se ressentir sur les bénéfices quotidiens, poursuit Yvetta, venue vendre des produits alimentaires dans la capitale après avoir abandonné l'école. Elle espère trouver un crédit pour faire fructifier son commerce. « Il y a des jours où ça ne rapporte pas beaucoup », explique-t-elle.

Contrairement à Yvetta, les femmes qui ont accès à l'éducation sont de plus en plus présentes dans les entreprises financières dont les coopératives, les caisses populaires, les banques et les organisations non gouvernementales, notamment dans le domaine humanitaire.

On les retrouve aussi dans « des fonctions de premier plan à tous les échelons de la société et des instances dirigeantes », se félicite Nigel Fisher, qui les encourage, toujours dans son message à l'occasion du 8 mars, à « continuer de donner l'impulsion nécessaire aux progrès dont Haïti a besoin ».

Malgré le fait qu'elles soient « le plus souvent victimes de disparités frappantes en ce qui concerne la rémunération », selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les femmes ne dirigent pas moins de 44 % des ménages haïtiens sur une population de 7.2 millions d'habitants.

Cependant, un rapport de 2008 sur l'application de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) stipule que quelque 60% de ces

# Réduction de la violence communautaire et autonomisation économique des femmes



La section de la Réduction de la violence communautaire de la MINUSTAH (RVC) a toujours accordé une attention spéciale aux femmes et filles vivant dans des quartiers sensibles de la région métropolitaine de Port-au-Prince, et dans deux autres départements du pays, à savoir l'Artibonite et le Nord.

Selon la Chargée de programme genre à la RVC, Marie Françoise Vital Métellus, « la RVC a choisi de travailler avec les femmes des quartiers sensibles pour éviter que, dépendantes économiquement, elles ne soient sujettes à la violence ».

Dans le souci de les intégrer au marché du travail et de les rendre autonomes, la RVC applique un quota d'au moins 30% de femmes impliquées dans les projets qu'elle finance.

Ce sont par exemple des projets de conservation des sols et de protection des bassins versants, où les riverains des zones concernées touchent une subvention pour construire des murs secs et ainsi protéger leurs communautés en aval. L'objectif est de leur permettre de subvenir à leurs besoins, ainsi qu'à ceux de leurs enfants, par un emploi garanti pendant au moins 6 mois.

A plus long terme, la RVC finance également un projet original dit d'incubation, à travers lequel 50 jeunes femmes auto-entrepreneurs de quartiers populaires de la capitale, Martissant et Cité Soleil, sont formées à la gestion de petites entreprises. Elles sont par exemple couturières ou artisanes. Financé à hauteur de 200 000 dollars américains, ce projet a une durée d'un an et doit être renouvelé pour permettre à d'autres jeunes femmes d'en bénéficier.

En outre, la RVC assure le financement des études de centaines de jeunes filles dans plusieurs domaines allant de la haute couture à la plomberie, l'électricité, ou encore la maçonnerie. Des professions qui sont traditionnellement destinées aux hommes. « Les femmes qui apprennent ces professions-là sont fières et travaillent encore davantage pour se faire respecter », indique Marie Françoise Vital Métellus, qui ajoute que «toutes celles qui font cette expérience en sortent renforcées et valorisées ».

### 'Fanmcell' : Un métier pour la dignité des femmes

Elles sont jeunes. Elles ont entre 21 et 25 ans. Elles sont issues de milieux défavorisés. Le fruit des réflexions de ces quatre jeunes femmes de Balan, dans le Nord d'Haïti, la petite entreprise de téléphonie 'Fanmcell' (une contraction de femmes et téléphone cellulaire en créole) représente désormais pour Aminada, Edniflore, Lovely et Patricia, un pas vers la dignité et l'indépendance.



« Avant, je dépendais entièrement de mes parents. Je n'avais même pas les moyens d'envoyer ma fille à l'école. Son père m'a abandonnée à sa naissance », se rappelle Lovely Martin, membre fondatrice de Fanmcell. La micro-entreprise offre des services de réparation, décodage et déblocage de téléphones cellulaires. Les quatre jeunes femmes vendent également des cartes de recharge des principales compagnies de téléphonie mobile en Haïti.

« Le père de ma fille m'a quittée il y a plusieurs mois, car, selon ses explications, je ne travaillais pas et dépendais totalement de lui pour subvenir aux besoins de notre enfant », raconte aussi Aminada Jean, autre membre de Fanmcell.

Aujourd'hui, sa vie a changé. « Depuis qu'il sait que je travaille, il me parle avec respect. Il est devenu tellement compréhensif que nous pourrions nous remettre ensemble », sourit-elle.

La micro-entreprise Fanmcel est le seul centre de réparation et de vente d'accessoires cellulaires dans la localité de Balan, une bourgade de la section communale de Morne à Plaine du Nord, à 15 km de Cap Haïtien. Située au bord de la route nationale #1, le principal axe routier qui traverse Haïti du Nord au Sud, la boutique ne désemplit pas.

«Lorsque les affaires marchent bien, nous arrivons à vendre jusqu'à 65 dollars US de cartes de recharge par jour et cinq téléphones cellulaires, et nous réparons jusqu'à six téléphones par jour », dit Lovely avec l'assurance d'une chef d'entreprise.

Les quatre femmes sont liées par un contrat de travail, signé à l'issue de six mois d'une formation à la vente et à la réparation de téléphones mais aussi à la gestion de microentreprises. « Nous bénéficions des conseils de l'école où nous avons fait notre formation, ce qui permet de mieux gérer les conflits qui pourraient surgir entre les associées », explique Debreus Edniflore.

suite page suivante

ménages monoparentaux vivent dans la pauvreté extrême avec moins de 2 dollars US par jour.

## Des droits à divers niveaux longtemps méconnus

Les obstacles qui empêchent les femmes de jouir pleinement de leurs différents droits, notamment économiques, sont d'ordre socioculturel, juridique et même structurel.

Selon Rose Esther Sincimat Fleurant, Directrice générale du ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF), la société haïtienne patriarcale véhicule des stéréotypes négatifs, sources de discrimination à l'égard des femmes.

Un patriarcat qu'Olga Benoit, responsable de programmes à l'organisation féministe 'Solidarité des Femmes Haïtiennes' (SOFA) qualifie de « système oppresseur des femmes, qu'il faut combattre ».

Même si, selon l'UNICEF en Haïti, 70% des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans savent lire et écrire, elles quittent l'école plus tôt que les garçons. En effet, les filles sont les premières à être sacrifiées si la famille n'est pas en mesure de payer la scolarisation de tous les enfants, dans un pays où 80% des écoles sont privées, donc payantes.

Une situation qui les pénalise pour trouver, plus tard, un emploi dans le secteur formel. Peu scolarisées, formées ou qualifiées, les femmes constituent ainsi une main d'œuvre bon marché et ne bénéficient pas de protection sociale pour elles-mêmes et leurs enfants.

## Plusieurs initiatives pour améliorer la situation

Afin de réduire l'écart économique et social entre les femmes et les hommes en Haïti, plusieurs initiatives ont été prises par le gouvernement, la MINUSTAH et des organisations de la société civile.

Sur le plan juridique, la Constitution

haïtienne de 1987 a été amendée en 2012 en vue d'assurer un quota d'au moins 30% de femmes « à tous les niveaux de la vie nationale, notamment dans les services publics », indique le nouvel article 17.1.



Pour accompagner ce changement sur le papier, le gouvernement haïtien a mis en place le Projet d'appui au renforcement de la gestion publique en Haïti (PARGEP), qui intègre la dimension du genre dans toutes les politiques sectorielles, comme celles de l'éducation, de la santé ou de l'économie. « Cela permettra aux femmes d'occuper des postes décisionnels au niveau de l'administration publique et dans le secteur privé », explique Rose Esther Sincimat Fleurant, au sujet de ce programme financé par le Québec et le gouvernement du Canada.

Il y a aussi le programme 'Ti Manman Cheri' ('Maman chérie' en créole), lancé officiellement le dimanche 27 Mai 2012, qui vise, selon le Premier ministre Laurent Lamothe, à «l'amélioration des conditions de vie des familles vivant dans l'extrême pauvreté ». D'un coût annuel de 13 millions de dollars américains, il consiste à octroyer des bourses aux mères ayant des jeunes enfants à l'école pour réduire la charge financière qui pèse sur elles.

Si le nombre exact de bénéficiaires n'est pas connu, des femmes d'au moins cinq départements du pays bénéficient déjà du programme. Il s'agit des départements du Nord, du Nord-Est, du Sud, du Sud-Est et de l'Ouest.

Pour sa part, la MINUSTAH, à travers la Section de la Réduction de la violence communautaire (RVC), a mis l'accent sur suite de la page précédente

#### « Rattraper le temps perdu »

Sa collègue, Patricia Gabriel, a toujours rêvé d'étudier pour devenir infirmière, mais ses maigres moyens financiers l'empêchaient de concrétiser ce rêve. « Mais je suis certaine que cette micro-entreprise me permettra de rattraper le temps perdu et de poursuivre mes objectifs dans le futur », dit-elle.

Ce bel exemple de coopération entre quatre femmes a commencé en 2012. Elles sont toutes membres de l'Organisation des femmes actives de Balan de Morne Rouge (OFABMO), une association qui fait de la sensibilisation contre les violences, le VIH/Sida, le choléra et autres sujets qui touchent leur communauté.

Apprenant qu'une école professionnelle du Cap Haïtien, le Centre technique et d'informatique (CTI), offre des formations à 90 jeunes issus des quartiers défavorisés de Cap-Haitien, Limbé, Plaine du Nord, L'Acul du Nord et Bas-Limbé, elles saisissent l'opportunité et s'inscrivent.

Leurs candidatures sont proposées par l'OFABMO. Une fois acceptées, Aminada, Edniflore, Lovely et Patricia font partie du quota de 30% de femmes sur un total de 90 jeunes en formation qui, durant six mois, vont s'initier aux techniques de dépannage de téléphones cellulaires.

Leur assiduité et leurs performances n'échappent pas aux formateurs. « Elles maitrisent à 90% les notions enseignées et elles sont aptes à devenir des professionnelle compétentes », assure Myrtil Lafraise, professeur en dépannage et en réparation.

Le CTI a offert un accompagnement aux jeunes bénéficiaires de cette formation pour les aider à voler de leurs propres ailes. Ils ont ainsi pu mettre sur pied de petites structures dont Fanmcell.

Ces femmes, qui suscitent aujourd'hui le respect et l'admiration de leur communauté, rêvent de bâtir une plus grande entreprise. Beaucoup de chemin reste à parcourir. Il faudra notamment acheter un générateur car la localité n'est que peu desservie en électricité. Mais, armées de détermination suite à ce premier succès, elles ne comptent pas s'arrêter là.

Réalisé par le CTI, ce projet de formation qualifiante est financé par la section de la Réduction de la violence communautaire de la MINUSTAH à hauteur de 200.000 dollars américains, afin de favoriser l'autonomisation des jeunes vulnérables et de les éloigner de la violence.

#### **Portrait: Rosenie Gustave. la militante**



Rosenie Gusnave, Militante féministe

Militante féministe, Rosenie Gusnave est dévouée à la cause des femmes. Depuis 15 ans, elle s'est lancée avec courage dans un plaidoyer pour l'autonomisation économique des femmes au sein de sa communauté.

Quelques 450 femmes de plusieurs sections communales de Marigot (Sud-Est) bénéficient d'un crédit collectif offert par une caisse populaire locale, grâce à un partenariat avec l'organisation Fanm Vanyan ('femmes vaillantes' en créole). Une réussite dont Rosenie est fière.

Arnold Gustave, son frère, parle de son combat comme « une religion car elle ne cesse de faire des adeptes ». « C'est une grande collaboratrice et surtout le poumon de la

famille qui la soutient dans toutes ses initiatives », confie l'agronome.

Rosenie Gustave sait utiliser tous les moyens de communication pour faire passer des messages en faveur des femmes d'Haïti. Elle chante, danse, lit des textes et crée de l'animation au sein de son organisation. « Avec Rosenie, on sent vraiment qu'on est soudées, nous formons une chaine et laissons tous nos problèmes derrière nous pour chanter la vie », sourit Joseline Alexandre, membre de l'organisation Fanm Vanyan.

Sa vocation ne date d'ailleurs pas d'hier. « Dès l'âge de 16 ans, membre du club juvénile de Marigot, je m'évertuais à soutenir les femmes et les soutenir pour mieux préparer leur avenir », explique Rosenie Gustave, qui approche aujourd'hui de la quarantaine.

« Rosenie défend toutes les femmes, elle est serviable et prête à soutenir quiconque est en difficulté ; elle contribue réellement à offrir aux femmes de Marigot un avenir meilleur », souligne Syldé Guillaume Claudine, habitant de Marigot. les femmes et filles vivant dans des quartiers sensibles de trois départements d'Haïti à savoir l'Ouest, l'Artibonite et le Nord (voir encadré).

Elle a notamment financé la formation en gestion de petites entreprises de 50 jeunes femmes auto-entrepreneurs, ainsi que des études dans des domaines allant de la couture à la plomberie, l'électricité, la maçonnerie ou même l'artisanat, en faveur de centaines de jeunes filles.

Marie-Aure Clermont, qui confectionne des bijoux à partir de cornes et d'os de bœuf, est l'une d'elles. «Cette formation me permettra de mieux présenter mes produits à des clients locaux et internationaux », confiait la jeune femme originaire de la commune populaire de Martissant, à l'issue de sa formation en 2012.

Micheline Décius, elle, compte « partager ces connaissances avec d'autres femmes dans [son] entreprise » de confection de sacs en matières recyclées.

Selon la RVC, rendre les femmes autonomes économiquement peut non seulement être propice au bien-être de la famille, mais aussi à toute la communauté, qui en sort renforcée face à la précarité et à l'insécurité.

Ce Dossier est un produit de l'Unité Publication/Web de la MINUSTAH



www.minustah.org



FACEBOOK.com/minustah



TWITTER.com/@MINUSTAHMedia



FLICKR.com/Minustah



YOUTUBE.com/MinustahTV